

# CONVENTION DE LOCATION D'EMPLACEMENT

## 1. LES CONDITIONS PARTICULIERES

Ces conditions visent à définir les éléments spécifiques de votre convention de location d'emplacement.

Elles précisent notamment :

- Les coordonnées de la société d'exploitation choisie
- Vos coordonnées
- Les caractéristiques de votre résidence mobile
- La durée du contrat
- Le choix entre les 3 formules : LIBERTE, ECONOMIQUE ou INVESTISSEUR

## 2. LISTE DES 6 FAMILLES BENEFICIAIRES

Vous pouvez d'ores et déjà renseigner les familles bénéficiaires de votre choix. Cette liste pourra être complétée ou modifiée à tout moment par courrier.

## 3. LES CONDITIONS GENERALES

Ces conditions ont pour but de déterminer les caractéristiques générales du contrat, applicables à l'ensemble des sites.

Elles précisent notamment :

- Les périodes d'ouverture
- Les obligations des parties
- Les modalités d'utilisation
- Les assurances nécessaires
- Les conditions de résiliation et de fin de contrat

Paraphe(s) client(s) :